

Avis de sécurité destiné aux utilisateurs Inspection du tuyau de régulateur G1 de MSA

Le 3 février 2022

MSA Corporate Center
1000 Cranberry Woods Drive
Cranberry Township, PA 16066
800.MSA.2222
www.MSAafety.com

Cher client de G1 de MSA,

MSA émet cet Avis de sécurité destiné aux utilisateurs afin de vous informer d'une nouvelle étape supplémentaire requise lors de l'inspection de votre appareil de protection respiratoire isolant autonome (APRIA) G1 pour services d'incendie. Cette mesure fait suite à un nombre limité de rapports faisant état de renflement des tuyaux du régulateur de deuxième étape G1 (également appelé soupape à la demande). Dans l'un des rapports, le renflement présentait également une fuite.

Le manuel d'utilisation de l'APRIA G1 contient des instructions pour les inspections visuelles à effectuer à la réception de l'appareil, quotidiennement et après chaque utilisation. Les utilisateurs doivent inspecter tous les composants de l'appareil pour déceler « la présence de saleté, de craquelures, de débris, de lacérations, de perforations ou d'adhésivité, des signes de détérioration par la chaleur ou au contact de produits chimiques, ou d'autres signes de dommage ». Sur la base des rapports que MSA a reçus, nous conseillons aux clients d'effectuer des inspections du tuyau du régulateur de deuxième étape, pendant que l'APRIA est sous pression, tous les jours et après chaque utilisation. Portez des lunettes de sécurité pendant l'inspection.

Un exemple de tuyau renflé est illustré à la figure 1. Tout APRIA qui présente un renflement doit être mis hors service. Retirez également du service tous les APRIA G1 dont les tuyaux de régulateur de deuxième étape présentent une détérioration, des joints toriques ou des joints d'étanchéité sales, des craquelures, des débris, des déchirures, des perforations, de l'adhésivité, des signes de dommages liés à la chaleur ou aux produits chimiques, ou d'autres signes visibles de dommages.

MSA conseille à tous ses clients d'inspecter les tuyaux du régulateur de deuxième étape G1 pour service d'incendie de MSA pendant que l'APRIA est sous pression, lors des inspections visuelles quotidiennes et après chaque utilisation.

Retirez du service tous les APRIA G1 dont les tuyaux de régulateur de deuxième étape présentent un renflement, une détérioration, des joints toriques ou des joints d'étanchéité sales, des craquelures, des débris, des déchirures, des perforations, de l'adhésivité, des signes de dommages liés à la chaleur ou aux produits chimiques, ou d'autres signes visibles de dommages.

Portez des lunettes de sécurité pendant l'inspection.

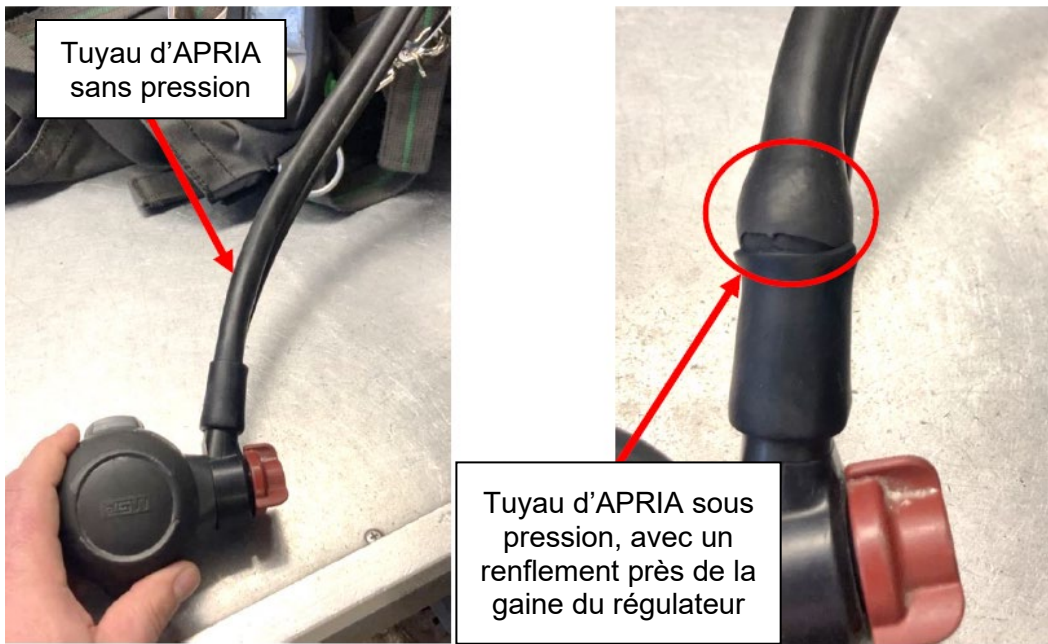


Figure 1 – Exemple d'un tuyau de régulateur renflé

Concernant les APRIA G1 qui sont retirés du service

Pour demander le remplacement des assemblages de tuyaux de régulateur G1, veuillez utiliser le formulaire de commande de remplacement pour assemblage de tuyaux de régulateur G1 de MSA ci-joint. Vous devrez renvoyer l'assemblage qui n'a pas passé l'inspection.

Pour toute question concernant cet avis, veuillez contacter MSA à l'adresse suivante :

- Aux États-Unis, au Canada et dans les territoires des États-Unis : 1 866 672-0005, IRG@MSAafety.com
- Au Moyen-Orient et en Afrique : cs.mideast@msasafety.com
- À Hong Kong et en Asie : +603-9767 8800, msa.malaysia@msasafety.com
- En Australie et en Nouvelle-Zélande : 61 (02) 9688 0333/1300 728 672, aus.customerservice@msasafety.com
- En Europe : contactez le service à la clientèle MSA local

Nous sommes sincèrement désolés des inconvénients occasionnés, cependant vous comprendrez que votre sécurité et votre totale satisfaction à propos de nos produits sont importantes pour nous.

Émis par : Nathan Andrulonis
Directeur de la sécurité des produits

Bon de commande pour le remplacement du tuyau du régulateur de l'APRIA G1 de MSA

Veillez remplir le présent formulaire et le transmettre par courriel à l'adresse ci-dessous. Dans le courriel, veuillez fournir des photos des tuyaux de régulateur de deuxième étape concernés qui doivent être remplacés.

Aux États-Unis, au Canada et dans les territoires des États-Unis : IRG@MSAsafety.com	En Australie et en Nouvelle-Zélande : aus.customerservice@msasafety.com
Au Moyen-Orient et en Afrique : cs.mideast@msasafety.com	En Europe : envoyez un courriel au service à la clientèle local de MSA
À Hong Kong et en Asie : msa.malaysia@msasafety.com	

Un formulaire distinct doit être soumis pour chaque service d'incendie signalant des tuyaux de régulateurs qui n'ont pas passé l'inspection.

Nom du service

Nom de la personne-ressource

Téléphone

Courriel

Adresse d'expédition du service

Adresse 2

Ville

État ou province

Code postal

Votre service est-il certifié CARE? Oui Non

Partenaire

commercial/distributeur

(Si le service n'est pas certifié CARE)

Adresse d'expédition du partenaire commercial

Adresse 2

Ville

État ou province

Code postal

Numéro(s) de pièce des assemblages de tuyaux d'APRIA G1 demandés et quantités nécessaires de chaque

Numéro(s) de série dd l'APRIA G1